



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Date de la Convocation : 4 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze juillet à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

Étaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE, Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Daniel BOUCHARD, Christian GENDRE, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN

Étaient excusés : Mesdames Aurore DUTARTRE, Caroline CORREIA, Mathilde GAGNY-NOURY, Messieurs Serge THIRARD, Denis FENEON

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

M Le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour en 8 bis, afin de prendre une décision modificative.

1. Projet école : délibération concernant l'intercommunalité du projet

L'école d'Azé fait partie du RPI Azé-Saint Gengoux de Scissé, des enfants de Saint Gengoux de Scissé viennent à l'école à Azé et des enfants d'Azé vont à Saint Gengoux de Scissé. Le projet de la future école s'inscrit donc dans une intercommunalité. Cette délibération n'impactera aucunement les finances de la commune de Saint Gengoux de Scissé mais permettra à la commune d'Azé d'accéder à une DETR plus importante. La commune de Saint Gengoux de Scissé devra délibérer également dans ce sens.

2. Projet école : présentation des propositions de l'architecte concernant la baisse du coût des travaux

Une nouvelle proposition a été faite par l'Atelier du Rouget (architecte du projet) avec une diminution des coûts de l'ordre de 130 000€ HT pour la partie cantine, de 7 000€ HT pour la partie école et 50 000€ HT pour la partie aménagements extérieurs soit un total de 187 000€ HT.

3. Projet école : présentation du budget prévisionnel

Le projet se présente en 2 phases. La première qui concerne l'école s'élève à 1 000 000 € HT (900 000€ HT de travaux et 100 000€ HT d'études) et la seconde qui concerne la cantine s'élève à 480 000€ HT (380 000€ HT de travaux et 100 000€ HT d'études). La commune travaille toujours à la recherche de financement (subventions, prêts...).

4. Réflexion sur le Label Eco-Ecole

M Le Maire souhaite solliciter le corps enseignant de l'école d'Azé afin d'inscrire l'établissement dans le dispositif environnemental et citoyen Eco-Ecole. Ce programme Eco-Ecole a vocation à accompagner les écoles et établissements scolaires dans leur démarche globale de développement durable.

5. Rythmes scolaires année 2017/2018 : compléments concernant l'organisation

A la suite du Conseil d'Ecole exceptionnel du 23 juin, les communes d'Azé et de Saint Gengoux de Scissé ont validé la poursuite de la semaine à 4.5 jours pour l'année scolaire 2017-2018. Le SIVOS va par ailleurs demander une

dérogation afin d'organiser les 3 heures d'activité sur une seule demi-journée (lundi pour Azé et jeudi pour Saint Gengoux de Scissé).

6. Terrain de Fourgeot : suite de l'expertise

Une réunion a eu lieu le 14 juin sur le site avec toutes les parties concernées. Un calendrier a été établi afin d'aboutir à un accord courant 2018.

7. CICC : suite de la rencontre avec M Le Préfet

M Le Maire a à nouveau rencontré M le Préfet au sujet du Centre d'Interprétation des Collections des Grottes d'Azé. Le projet concerne à la fois la Commune et le Conseil Départemental qui possèdent des pièces. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable pour une mise en valeur de ces collections dans la salle des fêtes qui est déjà très sollicitée. Un tel dispositif devrait pouvoir s'inscrire dans le projet global qui est en cours de réaménagement du Site des Grottes à Rizerolles. La commune ne peut pas s'engager financièrement.

8. Régie de recettes : liquidation de la situation.

8.a/ Actuellement la Commune a deux régies de recette : n° 020100 "droits de place" et n° 020101 "14 juillet". Il convient de les dissoudre car elles n'ont plus d'utilité. Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la dissolution de ces 2 régies.

8.bis/ Il faut prendre une décision modificative pour alimenter le compte 637 à hauteur de 800€ à prendre sur le compte 6282 pour payer des taxes ONF et pour régulariser le compte 1323 à hauteur de 42 000€ à prendre sur le compte 1313 pour une subvention du Conseil Départemental.

9. Label Villages Etoilés 2017

A la suite d'un appel à participation pour obtenir le Label Villages Etoilés 2017, le Conseil ne souhaite pas y participer. La Commune s'inscrit déjà dans une démarche d'économie d'énergie.

10. SEMCODA : nouvelle augmentation de capital

Le Conseil d'Administration de la SEMCODA réuni le 27 avril 2017 a décidé de procéder à une augmentation de capital par souscriptions en numéraire d'un montant de 2 054 800€ pour le porter ainsi de 44 647 196€ à 46 701 996€, par l'émission de 46 700 actions d'une valeur nominale de 44€ chacune. Actuellement la Commune a 20 actions. Le Conseil Municipal ne souhaite pas souscrire à l'augmentation de capital de la SEMCODA.

11. Ressources humaines : titularisation d'un agent au 29 septembre 2017

M Jean-Baptiste BOURGEON a été recruté le 29 septembre 2015 en tant d'adjoint technique. Après 2 contrats de 6 mois et une année de Stage, il prétend à une titularisation qui sera effective le 29 septembre 2017.

12. Travaux effectués et en cours

La Société SOBECA poursuit le chantier Route d'Aine. Il va falloir prendre contact avec le SYDESL pour l'enfouissement des lignes électriques.

M Le Maire a rencontré M Gérald PEULET propriétaire à Champlain. Il demande à ce que le Chemin de Mialoup soit refait car il devient impraticable.

La Rue de Rizerolles est également à refaire, les intempéries successives aggravent la situation.

13. Au fil des mois

Commissions communales et intercommunales :

- 14/06 : Expertise judiciaire terrain de Fourgeot.
Réunion préfecture CICCA
- 15/06 : MBA, mise en place de la CLECT. Réunion SIGALE
- 22/06 : MBA, conseil des maires.
- 23/06 : conseil d'école exceptionnel
- 29/06 : MBA, conseil communautaire
- 01/07 : 90 ans de la cave d'Azé
- 02/07 : cérémonie des batailles d'Azé
- 04/07 : rencontre projet bâtiments site des grottes d'Azé
- 08/07 : Cérémonie du maquis de Brancion
- 11/07 : Jury des Villages Fleuris

Autres rencontres

- 16/06 : Fête de la musique
- 24/06 : Repas des pêcheurs
- 23, 24, 25 juin : concerts Cant'Azé
- 01/07 : kermesse école. Nuit des églises
- 03/07 : Goûter aide aux devoirs
- 07/07 : Repas partagé au jardin partagé avec le Foyer Rural et les anciens

14. Questions diverses

- Droits de préemption urbain : la commune ne préempte pas
- Foire d'Azé les 5, 6 et 7 août
- Festiv'halles les 18-19 et 25-26 août : 10ème anniversaire
- Cambriolage du 28/12/2016 au local technique : la SMAB nous rembourse 159.50€ au titre des détériorations immobilières et 1 000€ au titre du contenu dérobé
- Projet grottes : la MBA par le biais de M Laurent VINCENT apporte des informations relatives au terrain sur lequel le bâtiment sera construit. La commune donne son accord.
- Demande des gérants du camping pour construction d'habitats légers. Mme Noblet souhaite implanter 5 HLL (habitations légères de loisirs). L'architecte des bâtiments de France a donné son accord avec quelques prescriptions trop importantes pour des habitations légères. Le Maire doit le contacter pour essayer de trouver un accord.
- Problèmes du lavoir St Etienne. Des incivilités ont été commises sur le lavoir. Les auteurs ont été identifiés et sont convoqués en Mairie dans les prochains jours.
- Horloge de l'église : les cloches sonnent à nouveau mais le planétaire de l'horloge ne fonctionne plus. Un devis de 819.00€ HT a été établi pour le remplacer.
- Eglise : réflexion sur la suite éventuelle des travaux intérieurs. Des devis vont être demandés afin de refaire les deux vitraux qui sont actuellement des cartons. M Le Maire souhaiterait qu'un Chemin de Croix soit à nouveau présent dans l'Eglise. Une réflexion est à mener.

- Un devis à 370.00€ TTC a été proposé pour recevoir Charlie La Magicienne pour la Semaine Bleue 2017. Un accord est donné à cette action.
- Le Roc d'Azé aura lieu le dimanche 3 septembre
- Le SDIS 71 met en vente une partie de son parc de matériel. La liste est consultable en Mairie.

15. Tour de table

Daniel Bressand déplore l'état de la sono qui a été défectueuse durant la cérémonie des Batailles d'Azé. Elle sera à nouveau utilisée pour le 14 juillet. En cas de problèmes, des devis pour en changer seront demandés.

Daniel Bouchard remarque que le Monument n'était pas pavoisé lors de la cérémonie des Batailles d'Azé. Il pose la question du cheminement des véhicules aux alentours de la future caserne des pompiers. Ils passeront par la Rue Basse comme actuellement.

Le fleurissement est de bonne qualité mais l'état des ilots directionnels (DRI) est déplorable.

Lors des derniers épisodes de forts orages, le quartier de La Goulette a subi de gros dégâts et des problèmes d'évacuation. Il serait préférable de vérifier l'état des conduits et des grilles.

De plus, M Bouchard demande qu'un rappel soit fait à propos des chiens qui jappent. L'article R1334-31 du Code de la santé publique dispose que l'animal d'un voisin ne peut troubler la tranquillité du voisinage par des bruits considérés comme anormaux de par leur intensité, leur durée, ou leur répétition. Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de veiller à garder au calme leurs animaux.

Jean-Paul Dufour et Dany Grandjean ont assisté à la réunion du Syndicat de Cylindrage le mardi 11 juillet à 18h30. Il en est ressorti qu'un déficit de 100 000€ a été constaté en 2016 et que cette perte n'est pas rattrapable compte tenu du nombre d'heures dont disposent les deux agents. Ils devraient faire 1000 heures de travaux par an mais comme c'est aussi à eux d'établir les devis de travaux, ils ne peuvent pas tout faire. 22 communes sur 35 font appel au service de ce syndicat. Des nouveaux statuts vont donc être rédigés rapidement pour trouver une issue à la situation.

Christian Gendre remarque que les voitures roulent extrêmement vite chemin du Méziller et ne respectent pas la signalisation. La DRI sera également relancée pour l'aménagement du carrefour de ce chemin avec la départementale.

Cécile Mariotte souhaiterait que l'œuvre offerte à la commune lors de la Journée des Peintres 2016 organisée par l'association Patrimoines d'Azé puisse être mise en valeur et affichée en Mairie.

INFOS DIVERSES :

Tous les riverains qui n'ont pas encore retiré leur plaque de numéro sont invités à venir les chercher en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'Agence Postale Communale sera fermée du 14 août au 4 septembre inclus.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 23h30

Prochain conseil municipal le mardi 19 septembre à 20h